



**KPMG AUDIT SUD-OUEST**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52  
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**SEASKA**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2014  
SEASKA  
Nere Pentzea - Route de la Pouponnière -  
64250 Cambo-Lès-Bains  
*Ce rapport contient 13 pages*  
Référence : GLT-144-23



**KPMG AUDIT SUD-OUEST**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52  
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **SEASKA**

Siège social : Nere Pentzea - Route de la Pouponnière -  
64250 Cambo-Lès-Bains

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 août 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil des Ikastola, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fédération Seaska, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil Exécutif. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

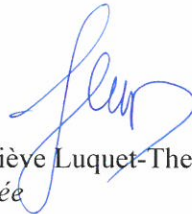
## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Exécutif et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Paul-Lès-Dax, le 11 décembre 2014

KPMG Audit Sud-Ouest



Geneviève Luquet-Theux  
Associée

# Seaska

ACTIF					BILAN au 31 août 2014			PASSIF	
	31/08/2014			(n-1)		31/08/2014	(n-1)		
	brut	amort.	net	net					
<b>Immobilisations corporelles :</b>					<b>Fonds Propres et assimilés</b>				
Construction	3 014 344,14	-139 760,06	2 874 584,08	3 014 344,14	Réserve de Trésorerie	547 330,00	530 000,00		
Install. Mob. Mat. liés à l'activité	4 450,00	-370,83	4 079,17	4 833,45	Report à nouveau	142 119,43	142 118,86		
Installations Générales	3 588,00	-717,60	2 870,40	3 588,00	Résultat de l'exercice	2 149,00	17 330,57		
Matériel bureau et informatique	25 526,88	-13 826,01	11 700,87	17 551,30	Subvention d'investissement	1 430 452,50	1 500 000,00		
Mobilier	34 568,69	-20 694,64	13 874,05	0,00	Subvention / annuité d'emprunt	715 226,25	750 000,00		
Immobilisations en cours				0,00					
<b>Immobilisations financières :</b>					<b>Provision pour risques et charges</b>				
Participations	10 000,00		10 000,00	10 000,00	Provision pour charges	22 773,98	17 773,98		
<b>TOTAL I :</b>	<b>3 092 477,71</b>	<b>-175 369,14</b>	<b>2 917 108,57</b>	<b>3 050 316,89</b>	<b>TOTAL I :</b>	<b>2 837 277,18</b>	<b>2 939 449,43</b>		
<b>Créances à plus d'un an :</b>					<b>Fonds dédiés</b>				
Subv à recevoir / annuité emprunt			692 541,91	712 492,56	sur subventions / constructions	656 000,00	656 000,00		
<b>Créances à moins d'un an :</b>					sur dons manuels affectés				
Fournisseurs			943,65	289,11	<b>TOTAL III :</b>	<b>703 000,00</b>	<b>723 481,00</b>		
Subventions à recevoir			126 313,00	122 407,00	<b>Dettes à plus d'un an</b>				
Subv à recevoir / annuité emprunt			19 712,18	18 987,77	Emprunt	1 395 037,15	1 434 461,50		
CFP			31 324,40	0,00	<b>Dettes à moins d'un an</b>				
Herri Urrats			170 000,00	196 054,00	Emprunt	39 424,35	37 975,55		
Integrazio Batzordea			77 860,78	1 625,40	Fournisseurs	27 773,20	39 598,76		
Ikastolak			80 056,68	57 862,50	Personnel - Charges à payer	2 343,31	0,00		
Autres Créances			69 874,77	165 350,11	Organismes sociaux et fiscaux	42 187,53	43 081,09		
Valeurs mobilières de placement			470 277,82	677 164,72	Ikastolen Egoitzak	95 000,00	117 000,00		
Disponibilités			744 086,03	620 282,21	Ikastolak	45 295,23	9 887,98		
<b>Charges constatées d'avance</b>					<b>Produits constatés d'avance</b>				
			3 226,09	1 737,72	Autres dettes	145 170,91	220 245,01		
<b>TOTAL II :</b>			<b>2 486 217,31</b>	<b>2 574 253,10</b>	<b>TOTAL IV :</b>	<b>1 840 274,72</b>	<b>1 943 865,58</b>		
<b>TOTAL GENERAL :</b>					<b>TOTAL GENERAL :</b>				
			<b>5 403 325,88</b>	<b>5 624 569,99</b>		<b>5 403 325,88</b>	<b>5 624 569,99</b>		



## SEASKA - Compte de résultat du 01/09/2013 au 31/08/2014

CHARGES	2013/2014	(n-1)	PRODUITS	2013/2014	(n-1)
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			<b><u>Produits d'exploitation</u></b>		
Consommations	14 922	15 850	Participation des Ikastola	862 950	828 575
Services Extérieurs	54 791	95 346	Subventions de fonctionnement	477 757	490 483
Autres services extérieurs	191 451	187 910	Autres partenariat	325 844	315 113
Impôts et Taxes	3 518	4 061	Remboursement de frais	162 360	137 723
Charges de personnel	879 585	958 151	Autres produits de gestion courantes	102 628	60 768
Dotations versées par Seaska	693 248	574 836	Quote part des subv. d'investissement viré au Compte de Résultat	104 321	0
Autres charges de gestion courantes	20 907	18 824	Transfert de charges	9 358	14 536
Dotations aux amortissements et aux provisions	153 543	2 352			
	<b>2 011 965</b>	<b>1 857 330</b>		<b>2 045 218</b>	<b>1 847 198</b>
<b><u>Charges financières</u></b>	<b>54 568</b>	<b>48 876</b>	<b><u>Produits financiers</u></b>	<b>2 982</b>	<b>14 164</b>
<b><u>Charges exceptionnelles</u></b>	<b>6 535</b>	<b>0</b>	<b><u>Produits exceptionnels</u></b>	<b>6 535</b>	<b>5 174</b>
<b><u>Engagements à réaliser sur subventions attribuées</u></b>	<b>170 000</b>	<b>170 000</b>	<b><u>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</u></b>	<b>190 481</b>	<b>227 000</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 243 068</b>	<b>2 076 206</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 245 216</b>	<b>2 093 536</b>
<b>RESULTAT (excédent)</b>	<b>2 148</b>	<b>17 330</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 245 216</b>	<b>2 093 536</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 245 216</b>	<b>2 093 536</b>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/08/2014

<b>1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE</b>	<b>2</b>
1-1- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	2
1-2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
<b>2 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>	<b>2</b>
2-1- ACTIF	2
2-1-1- Immobilisations corporelles	2
- tableau des immobilisations	2
- principaux mouvements réalisé au cours de l'exercice	2
- tableau des amortissements	3
- méthode d'amortissement	3
2-1-2- Immobilisations financières	3
2-1-3- Créances	4
2-1-4- Valeurs mobilières de placement	4
2-1-5- Charges constatées d'avance	4
2-2- PASSIF	5
2-2-1- Fonds propres et assimilés	5
2-2-2- Provisions pour risques et charges	5
2-2-3- Fonds dédiés - tableaux de suivi	6
2-2-4- Etat des dettes	6
2-2-5- Fournisseurs et comptes rattachés	6
2-2-6- Dettes sociales et fiscales	7
2-2-7- Produits constatés d'avance	7
<b>3 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>7</b>
3-1- VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7
3-2- VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN (E.T.P.)	8
3-3- INDEMNISATION DU PRESIDENT	8
<b>4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>8</b>
4-1- EMPRUNT AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES	8
4-2- ENGAGEMENTS FINANCIERS	8

## 1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1-1- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif à indiquer pour l'exercice 2013/2014

### 1-2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### Présentation des comptes :

les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

#### Méthodes générales :

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

#### Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## 2 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 2-1- ACTIF

#### 2-1-1- Immobilisations corporelles

##### Tableau des immobilisations

rubriques	valeur brute à l'ouverture de l'exercice	augmentation	diminution	valeur brute à la clôture de l'exercice
construction	3 014 344,14	-	-	3 014 344,14
instal. - Mat lié à l'activité	-	4 450,00	-	4 450,00
agencement - Installations Gles	3 588,00	-	-	3 588,00
matériel de bureau & informatique	25 526,88	-	-	25 526,88
meublier	18 850,62	15 718,07	-	34 568,69
TOTAL	3 062 309,64	20 168,07	-	3 082 477,71

##### Principaux mouvements réalisés au cours de l'exercice

nature de l'immobilisation	investissement direct
achat matériel / espaces verts	4 450,00
achat meublier	15 718,07



### Tableau des amortissements

rubriques	valeur brute à l'ouverture de l'exercice	augmentation	diminution	valeur brute à la clôture de l'exercice
construction	-	139 760,06	-	139 760,06
instal. - Mat lié à l'activité	-	370,83	-	370,83
agencement - Installations Gles	-	717,60	-	717,60
matériel de bureau & informatique	7 975,58	5 850,43	-	13 826,01
meublier	18 850,62	1 844,02	-	20 694,64
<b>TOTAL</b>	<b>26 826,20</b>	<b>148 542,94</b>	<b>-</b>	<b>175 369,14</b>

1er septembre 2013 : mise en service de la maison Nere Pentzea

### Méthode d'amortissement

types d'immobilisations	mode	durée
construction - VRD	linéaire	20 ans
construction - gros œuvre	linéaire	30 ans
construction - façade couv. menuiserie	linéaire	20 ans
construction - instal. gles techniques	linéaire	15 ans
construction - agencement hors IGT	linéaire	12 ans
installations générales	linéaire	10 ans
matériel bureau & informatique	linéaire	3 ans
meublier	linéaire	5 ans

### **2-1-2- Immobilisations financières**

libellé	solde au début de l'exercice	augmentation	diminution	solde à la fin de l'exercice
parts sociales G.I.E.E.	10 000,00	-	-	10 000,00
créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
autres titres immobilisés (caution)	4 833,45	-	4 833,45	-
<b>TOTAL</b>	<b>14 833,45</b>	<b>-</b>	<b>4 833,45</b>	<b>10 000,00</b>



### 2-1-3- Créances

créances	montant brut	Liquidité de l'actif	
		échéance < 1 an	échéance > 1 an
fournisseurs	943,65	943,65	-
ikastolak	80 056,68	80 056,68	-
communes - subv. à recevoir	33 813,00	33 813,00	-
E.E.P.-O.P.L.B. - subv. à recevoir	92 500,00	92 500,00	-
ELKARTASUN IKASTOLAK - subv à rec	39 280,03	39 280,03	-
CFP	31 324,40	31 324,40	-
HERRI URRATS	170 000,00	170 000,00	-
INTEGRAZIO BATZORDEA	77 860,78	77 860,78	-
EUSKAL HERRIKO IKASTOLAK	25 742,56	25 742,56	-
autres créances	3 392,38	3 392,38	-
ELKART. IKAST. / annuité emprunt	712 254,09	19 712,18	692 541,91
produits à recevoir	1 459,80	12 000,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 268 627,37</b>	<b>586 625,66</b>	<b>692 541,91</b>

#### Produits à recevoir :

AG2R Prév / M.Garat 1 459,80

### 2-1-4- Valeurs mobilières de placement

titres	valeur d'acquisition	cours à la clôture de l'exercice	plus value latente	moins value latente
CE EXPANSION	470 277,82	471 508,00	1 230,18	-
<b>TOTAL</b>	<b>470 277,82</b>	<b>471 508,00</b>	<b>1 230,18</b>	<b>-</b>

### 2-1-5- Charges constatées d'avance

nature de la charge	montant
ASCER / maintenance sept à déc 2014	369,33
BOBION JOANIN : maintenance sept à déc 2014	294,12
GRENKE / loyer 09-2014	264,00
GRENKE / assurance sept à déc 2014	201,36
INDARRA / maintenance sept à déc 2014	480,00
MAIF / assurance sept à déc 2014	1 617,28
<b>TOTAL</b>	<b>3 226,09</b>

## 2-2- PASSIF

### 2-2-1- Fonds propres et assimilés

rubriques	solde au début de l'exercice	augmentation	diminution	solde à la fin de l'exercice
fonds associatifs	-	-	-	-
réserves de trésorerie	530 000,00	17 330,00		547 330,00
report à nouveau	142 118,86	0,57	-	142 119,43
subv. invest. (Conseil Général)	1 500 000,00	-	69 547,50	1 430 452,50
subv. invest. / emprunt (elkart.lkast.)	750 000,00	-	34 773,75	715 226,25
TOTAL	2 922 118,86	17 330,57	104 321,25	2 835 128,18

### 2-2-2- Provisions pour risques et charges

rubriques	provisions au début de l'exercice	augmentation : dotation de l'exercice	diminution : reprise de l'exercice	provisions à la fin de l'exercice
provisions pour risques	-	-	-	-
provisions pour charges	17 773,98	5 000,00		22 773,98
provisions pour reversement d'une subv. suite à la non atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire	-	-	-	-
TOTAL	17 773,98	5 000,00	-	22 773,98

#### Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

L'Accord d'entreprise appliqué dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière calculée selon le barème suivant :

- un demi mois pour les salariés ayant atteint 6 ans d'ancienneté
- un mois pour les salariés ayant atteint 12 ans d'ancienneté
- un mois et demi pour les salariés ayant atteint 18 ans d'ancienneté
- deux mois pour les salariés ayant atteint 24 ans d'ancienneté
- deux mois et demi pour les salariés ayant atteint 30 ans d'ancienneté

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés à durée indéterminée, s'élève à 22773,98 €

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

## 2-2-3- Fonds dédiés - tableau de suivi

### Subventions de fonctionnement affectées

rubriques	montant des fonds affectés au projet	fonds à dégager en début d'exercice (19)	utilisation en cours d'exercice (7894)	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
dot. Herri Urrats 10/11	283 000,00	266 000,00	170 000,00	-	96 000,00
dot. Herri Urrats 11/12	220 000,00	220 000,00	-	-	220 000,00
dot. Herri Urrats 12/13	170 000,00	170 000,00	-	-	170 000,00
dot. Herri Urrats 13/14	170 000,00	-	-	170 000,00	170 000,00
TOTAL	843 000,00	656 000,00	170 000,00	170 000,00	656 000,00

### Dons manuels affectés

rubriques	montant des fonds affectés au projet	fonds à dégager en début d'exercice (19)	utilisation en cours d'exercice (7894)	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
don de particulier	35 000,00	35 000,00	-	-	35 000,00
don Hautzaro	12 000,00	12 000,00	-	-	12 000,00
Soutien ikastolak Hegoalde	20 481,00	20 481,00	20 481,00	-	-
TOTAL	67 481,00	67 481,00	20 481,00	-	47 000,00

## 2-2-4- Etat des dettes

dettes	montant brut	degré d'exigibilité du passif		
		échéance < 1 an	]1 an - 5 ans]	échéance > 5 ans
emprunt CE	1 434 461,50	39 424,35	173 323,19	1 221 713,96
fournisseurs	27 773,20	27 773,20	-	-
personnel - charges à payer	2 343,31	2 343,31	-	-
dettes sociales et fiscales	42 187,53	42 187,53	-	-
Ikastolak	45 295,23	45 295,23	-	-
IKASTOLEN EGOITZAK	95 000,00	95 000,00	-	-
ELKARTASUN IKASTOLAK	131 722,66	48 427,00	83 295,66	-
autres dettes	13 448,25	13 448,25	-	-
TOTAL	1 792 231,68	313 898,87	256 618,85	1 221 713,96

## 2-2-5- Fournisseurs et comptes rattachés

	nature	montant fin d'exercice
fournisseurs	exploitation	5 178,72
fournisseurs	immobilisation	-
factures non parvenues	exploitation	22 594,48
TOTAL		27 773,20



## 2-2-6- Dettes sociales et fiscales

rubrique	montant
URSSAF	15 912,36
IRSEA PREMALLIANCE - retraite	9 347,80
APICIL - retraite C	1 528,26
AG2R - prév C	964,69
AG2R - prév NC	668,49
SIMETRA	349,40
taxe / salaires	1 197,96
formation continue	8 256,79
effort construction	3 961,78
<b>TOTAL</b>	<b>42 187,53</b>

## 2-2-7- Produits constatés d'avance

nature du produit	montant
subv. Co. Com. Xiberoa ( sept à déc 2014)	5 000,00
subv. Co. Com. Hazparne ( sept à déc 2014)	13 333,00
subv. Biarritz (sept à déc 2014)	6 476,00
subv. Ciboure (sept à déc 2014)	1 360,00
subv. St Jean de Luz (sept à déc 2014)	2 873,00
subv Urrugne (sept à déc 2014)	7 333,00
subv Hendaye (sept à déc 2014)	2 733,00
Elkartasun Ikastolak (sept à déc 2014)	8 935,04
<b>TOTAL</b>	<b>48 043,04</b>

## 3 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 3-1- Ventilation des produits d'exploitation

tableau de répartition des produits d'exploitation		
participation des ikastola	862 950,00	44,24%
subvention de fonctionnement	477 757,00	24,50%
autres partenaires	325 844,00	16,71%
remboursement de frais	162 360,00	8,32%
ressources propres	121 503,00	6,23%
	1 950 414,00	100,00%
quote part subv viré au cpte résult	104 321,00	
report sur subv attribuée	190 481,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2 245 216,00</b>	

### 3-2- VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN (ETP)

catégories	personnel salarié	personnel mis à disposition
C.D.I. cadres	9,75	-1,50
C.D.I. non cadres	4,46	-1,00
TOTAL	14,21	-2,50

#### précisions :

2,5 postes ETP sont remboursés par différentes associations

1 poste de formateur remboursé par l'association CFP-SEASKA

1 poste d'animateur remboursé par l'association HERRI URRATS

0,5 poste d'animateur remboursé par INTEGRAZIO BATZORDEA

### 3-3- INDEMNISATION DU PRESIDENT

Une indemnité a été versée au Président suivant les critères fixés par l'Assemblée générale de juin 2013.

Cette indemnité s'élève à 12 300 €, elle reste inférieure au minimum légal autorisé (75 % SMIC)

## 4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 4-1- EMPRUNT AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES

Au 31/08/2014, l'engagement s'élève à la somme de 2 151 639,60 € se décomposant comme suit :

- capital restant dû =	1 434 461,50
- intérêts restant dû =	717 178,13

### 4-2- ENGAGEMENTS FINANCIERS

	N	N - 1
<u>engagements donnés</u>		
caution prêt-relais XAL (1)	600 000,00	600 000,00
caution prêt XAL (2)	540 000,00	540 000,00
contrat LLD / copieur (3)	12 337,60	15 787,20
Ikastolen Egoitzak / prév 2014-2015 (4)	300 000,00	-
	1 452 337,60	1 155 787,20
<u>engagements reçus</u>		
E.H.I. (5)	1 075 819,80	1156795,50

(1) : SEASKA s'est porté caution pour le prêt-relais accordé à XALBADOR KOLEGIOA par la Caisse d'Epargne contrat n° 9167094 du 12/02/2013

(2) : SEASKA s'est porté caution pour le prêt accordé à XALBADOR KOLEGIOA par la Caisse d'Epargne contrat n° 9167558 du 12/02/2013, sur 25 ans

(3) : à compter du 23/08/2013 contrat de location longue durée pour le copieur n° 2 (durée = 5 ans)

(4) : engagement donné à Ikastolen Egoitzak au C.I. du 28/06/2014 pour son budget prévisionnel 2014/2015

(5) : le Conseil d'administration de EHI est engagé à prendre à sa charge la moitié des annuités d'emprunt, par le biais de la caisse de solidarité entre les ikastola (18/04/2012)